

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

■ Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-la-Barre"

Force est de constater que si la réforme sur les rythmes scolaires s'appuie sur un diagnostic partagé et objectivement vertueux, sa déclinaison opérationnelle qui consiste à transférer, ce qui devrait être une fonction régaliennne, vers les communes, constitue un précédent inquiétant.

Pendant que les 3 ministres successifs de l'éducation nationale se succédaient dans les médias pour expliquer que ces nouvelles activités n'étaient pas des temps d'apprentissage et d'éducation, son administration, conditionnait les subventions à la mise en place de Plan Educatif Territorial.

Cette ambivalence trouve naturellement son origine dans l'incapacité d'un gouvernement à mettre en face d'une mission régaliennne son financement. C'est aussi le cas pour le RSA délégué aux départements, à certains axes écologistes dédiés aux régions, à la police, etc...

Dans ce contexte, alors que d'autres communes, ont fait le choix de mettre en place de simples garderies, le plus souvent payantes, la ville de Deuil-La Barre a fait un choix inverse, ambitieux et partagé. Nous sommes 19 communes à l'avoir fait dans le Val d'Oise, c'est peu ! Ce choix est complété par un pilotage des activités périscolaires qui s'organise autour d'une concertation entre les services, les élus, les enseignants, les parents d'élèves et les éducateurs.

Il faut aussi avoir le courage de dire ce que cela représente pour notre commune : une charge financière de 280 000 € nette des subventions du fonds d'amorçage ; fonds qui, comme son nom l'indique, est destiné à disparaître faisant passer le coût à 400 000 €.

La gratuité des nouvelles activités périscolaires reste une volonté collective, forte, équitable, qui se heurte au contexte de la baisse généralisée des dotations de l'État. La gratuité sera conservée pour 2015-2016. Elle reste conditionnée à l'ampleur des baisses de dotations.

En 2015 cette baisse est de l'ordre de 1 million €. S'ajoute un ensemble de décisions favorisant le budget de l'État au détriment des communes : hausse des contributions, des charges réglementaires (Nomes), charges obligatoires consacrées aux logements sociaux, ainsi que des charges patronales. Cela représente plus de 10 % du produit des impôts locaux sans prendre en compte la programmation 2016 qui confirmera l'inefficacité de la politique gouvernementale.

Le rôle d'une majorité municipale, c'est aussi d'anticiper et de savoir faire face. Le courage politique c'est aussi de revenir sur une mesure récente lorsqu'elle a été prise pour séduire. Forcément plus difficile à supprimer puisque pris isolément elle semble être un atout, alors que globalement elle est au détriment de ce qui est essentiel.

Voilà pourquoi nous avons été contraints de supprimer la cantine du mercredi pour les enfants ne fréquentant pas les accueils de loisirs.

Michel Baux, 1^{er} adjoint au maire
Dominique Petitpas, 2^e adjoint au maire
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

■ Groupe d'opposition "Changez Deuil"

Élus minoritaires, élus à part entière !

La Galathée - 3 communes... et maintenant ?

A l'origine, l'ANRU a imaginé que la mixité sociale et le développement économique amélioreraient la qualité de vie des quartiers. Dès 2007, lors des premières réunions publiques, les habitants du quartier ont exprimé leur crainte de densification de l'habitat, de disparition d'espaces verts et d'augmentation des problèmes de stationnement. La majorité municipale, pour sa part, revendiquait ce projet comme un moyen de désenclaver le quartier. En 2015, il est temps de faire le bilan.

Le progrès de droite : plus d'habitants et moins d'espaces verts !

Les nouvelles constructions, très proches les unes des autres, confirment les inquiétudes des habitants. Le quartier a subi une densification vertigineuse avec plusieurs centaines de logements supplémentaires. Un des parkings en silo étant remplacé par un immeuble d'habitation, il est à craindre que le nombre de places de stationnement soit insuffisant. La nouvelle place de La Nation risque d'être traversée quotidiennement par des milliers de voitures puisqu'il s'agit avant tout d'un parking à l'usage des utilisateurs de commerces. **La mairie ne sait pas encore comment elle va réguler le stationnement dans cette place et dans le quartier.**

Du béton et encore du béton !

La petite zone commerciale de l'autre côté de la départementale va être remplacée par nombre de logements, entre une voie ferrée et l'axe routier le plus important de la commune. Les habitants des nouveaux immeubles des 3 communes se sentiront moins seuls à subir le danger et le brouhaha routier ! **Etendre le quartier pour le faire traverser par la D928, voilà le tour de passe-passe qui désenclave le quartier.**

Par ailleurs, la commune vient d'avoir des subventions pour aider les bailleurs sociaux à réhabiliter leurs anciens immeubles : isolation thermique, ravalement de façade, « résidentialisation ». En revanche, l'ANRU ne prévoit pas d'aider les copropriétés. A eux les immeubles énergivores. La mixité sociale a aussi fait long feu !

Une implication des citoyens totalement inexistante

La minorité de gauche a toujours refusé de prendre part aux votes concernant ce dossier qui a priorisé le bétonnage au détriment du lien et de l'accompagnement social, pourtant indispensables pour de plus en plus de familles. Jamais la population n'aura été associée à ce projet.

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch-Bauer et Vincent Gayraud - <http://changerdeuil.fr>
RDV en mairie : fabrice.rizzoli@changerdeuil.fr

■ Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

Chères Deuilloises, chers Deuillois,

A travers ce texte, nous aurions pu vous parler de l'affaissement aux abords du passage à niveau de la gare de Deuil-Montmagny et du manque accru de sécurité malgré l'installation des radars par décision de l'ancien maire,

Nous aurions pu vous alerter sur la recrudescence des agressions, vols et incivilités dues à l'incapacité d'endiguer les trafics dans notre ville,

Nous aurions pu également évoquer la fermeture de la sécurité sociale avec un accueil au public qui va disparaître alors qu'aucun autre local n'a été proposé,

Nous aurions pu aborder le sujet épineux du BIP sur Deuil la Barre! Il s'arrêtera à Montmorency pour repartir de Groslay : nous souhaitons bon courage aux urbanistes qui devront créer cette route !

Nous aurions pu nous opposer farouchement à la décision de la majorité de vous obliger à récupérer vos enfants le mercredi à 11h30 et plus à 13h30 pour une question "financière",

Nous aurions pu nous insurger de nous entendre dire que la fermeture du commissariat n'est qu'une simple rumeur !

Nous aurions pu regretter l'absence de transparence concernant certains sujets, notamment et surtout celui des emprunts sur notre commune et des conséquences financières pour les années à venir (emprunts qui représentent plus de 25% des dépenses d'investissement), vous rappeler également que les comptes 2014 montrent une épargne nette négative de 700.000 euros et d'un déficit d'investissement de plus d'un million d'euros !,

Nous aurions encore pu vous rappeler que, même si on vous dit le contraire, les 950 000 euros que vos nouveaux élus ont dépensés dans des véhicules, tout en maintenant un coût de service identique seront encore payés par la prochaine équipe municipale.

Nous aurions pu encore et toujours critiquer l'état de propreté de notre ville qui ne semble pas s'améliorer malgré des promesses électorales,

Nous aurions pu nous moquer des espaces de fitness du parc Winston Churchill dont certains **déjà dégradés** nous donnent une "SUEUR" froide en voyant des enfants les utiliser comme espaces de jeux car ils n'ont pas de toboggan décent...

Enfin, nous aurions pu vous annoncer que la majorité municipale a débloqué un crédit de deux millions d'euros le mois dernier...

Mais nous préférons vous souhaiter, à toutes et à tous, ainsi qu'à l'ensemble du conseil municipal de bonnes vacances en espérant qu'à votre retour, votre boîte aux lettres ne soit pas annonciatrice de mauvaises nouvelles !

Jean Bevalet, Audrey Guilbaud et Anne-Gaëlle Maerten
deuiluneautrevoie@gmail.com